

ÉCOLE où l'enfant est scolarisé	ACCUEIL DE LOISIRS où l'enfant sera accueilli
Françoise-Dolto	Pierre-Joigneaux 110, rue Pierre-Joigneaux 01 42 42 46 95
La Cigogne	
Pierre-Joigneaux	
Paul-Bert	Paul-Bert 25, rue Charles-Duflos 01 84 11 76 00
Jules-Ferry	Jules-Ferry Entrée MATER : 63, rue Charles-Chefson Entrée ÉLEM : 65, rue Charles-Chefson 01 84 11 74 30
Saint-Exupéry	
Gramme	

HORAIRES :

Accueil du matin : 7h30 à 9h - Départ du soir : 17h à 18h30

Les familles dont les enfants ont besoin d'un **accompagnement spécifique** ou d'un **aménagement d'horaires pour raison médicale** (handicap, suivi médical...) sont invitées à prendre contact avec le service Enfance dans les meilleurs délais.

Sans cette démarche, les enfants sont susceptibles de ne pas être accueillis.

Service Enfance : **enfance@bois-colombes.com** - Tél. : **01 71 07 81 12**

INSCRIPTIONS ALSH HIVER 2021

Les accueils de loisirs sans hébergement accueillent les enfants du lundi au vendredi **durant les vacances scolaires** à l'exception des jours fériés.

Ils sont ouverts, **sur inscription exclusivement**, à tous les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire.

L'inscription peut se faire soit en ligne, soit en déposant ce document rempli.

INSCRIPTIONS OUVERTES

du lundi **11 janvier** au lundi **25 janvier 2021**

AUCUNE ANNULATION OU MODIFICATION après le 25 janvier

Tarifs

Ils sont appliqués en fonction de votre quotient familial et sous réserve d'une inscription dans les délais, c'est à dire avant le **25 janvier 2021**

TRANCHES	A	B	C	D	E	F	G	H	I
La journée	15,63€	14,42€	13,22€	12,02€	10,82€	9,62€	8,41€	7,21€	6,01€

ATTENTION : sous réserve de places disponibles, toute inscription accordée après le **25 janvier 2021** sera facturée **37,10€ par jour**.

Dépôt du document (inscription papier)

Hôtel de ville : 15 rue Charles-Duflos

Mairie de quartier Mermoz : 102, rue Adolphe-Guyot

Mairie de quartier Les Bruyères : 2, allée Marc-Birkigt

Si l'enfant n'est pas connu de nos services, déposez également une fiche sanitaire/autorisation parentale, téléchargeable en ligne (voir «inscription scolaire» sur le bois-colombes.com).

**Inscription et réservation en ligne**

Rendez-vous sur **bois-co d-clic**

<https://www.espace-citoyens.net/bois-colombes/>



L'enfant

Garçon

Fille

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ecole où l'enfant est scolarisé :

Nom de l'accueil de loisirs
dont l'enfant dépendra :

(selon le tableau ci-joint en dernière page)

Inscription ALSH pour les vacances d' HIVER 2021

Cochez la(es) cases correspondant aux jours pour lesquels vous souhaitez inscrire votre enfant :

Lundi 15 février Lundi 22 février Mardi 16 février Mardi 23 février Mercredi 17 février Mercredi 24 février Jeudi 18 février Jeudi 25 février Vendredi 19 février Vendredi 26 février Nombre de jours demandés

VISA DE LA MAIRIE

ATTENTION : sous réserve de places disponibles, toute inscription accordée après le **25 janvier 2021** sera facturée **37,10€** par jour.

Demande faite par :

Responsable légal

(Nom et prénom)

Téléphone

Signature :

HIVER 2021

INSCRIPTIONS ALSH - CETTE PARTIE SERA REMISE AUX PARENTS

Inscription pour l'enfant (à remplir par le responsable légal)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

A remplir par la mairie : l'agent d'accueil coche les jours choisis et raye les autres puis vous remettra cette partie du document comme récépissé d'inscription

Dates retenues pour les vacances de HIVER 2021

Lundi 15 février Lundi 22 février Mardi 16 février Mardi 23 février Mercredi 17 février Mercredi 24 février Jeudi 18 février Jeudi 25 février Vendredi 19 février Vendredi 26 février Nombre de jours demandés

VISA DE LA MAIRIE

Tarifs

Ils sont appliqués en fonction de votre quotient familial

TRANCHES	A	B	C	D	E	F	G	H	I
La journée	15,63€	14,42€	13,22€	12,02€	10,82€	9,62€	8,41€	7,21€	6,01€

ATTENTION : sous réserve de places disponibles, toute inscription accordée après le **25 janvier 2021** sera facturée **37,10€** par jour.

ALSH ouverts pendant les vacances d'Hiver : voir au dos

Les enfants inscrits seront répartis sur les accueils ouverts à cette période.
Retrouvez au dos de ce document l'accueil de loisirs dont votre enfant dépendra.